

Madame, Monsieur,

En qualité de représentant ou d'administrateur du gouvernement, permettez-moi d'attirer votre attention sur la Charte de la liberté de choix en santé. Ce projet de loi protège la liberté de choix en santé de tous les Canadiens et Canadiennes. Cette charte a été rédigée par l'avocat en droit constitutionnel Shawn Buckley avec l'appui des consommateurs, des détaillants de produits de santé naturels, des fabricants, des praticiens et des organismes sans but lucratif.

Ces groupes et organismes sont inquiets du fait qu'il est de plus en plus difficile de se procurer des produits de santé naturels au Canada. En 2004, on pouvait acheter au pays 70 000 produits de santé naturels. Cinq ans plus tard seulement, il en reste à peine 40 000 et, à l'approche de l'échéancier de 2010 fixé par la Direction des produits de santé naturels, il est certain que ce nombre diminuera encore davantage.

La Charte de la liberté de choix en santé fournit des règlements appropriés qui abordent les questions touchant l'industrie de la santé naturelle et la sécurité des consommateurs.

Cependant, elle ne garantit pas seulement des règlements appropriés. En résumé, la Charte de la liberté de choix en santé a trait à :

- la souveraineté juridique que nous avons sur notre propre corps;
- la protection de notre droit de décider quant à la façon dont nous maintenons notre santé ou abordons une crise en matière de santé en protégeant nos choix de traitements;
- la protection de notre sécurité en veillant à ce que nous puissions continuer à avoir accès aux traitements sur lesquels nous pouvons compter;
- un nouveau ministère gouvernemental, soit le ministère du Mieux-être, afin de veiller à ce que nos libertés fondamentales soient respectées de façon constante.

Je vous demande de vous familiariser avec la Charte de la liberté de choix en santé et de vous joindre à vos compatriotes canadiens pour l'appuyer. Il est essentiel que cette loi soit adoptée. Je vous prie donc de participer à la réalisation de ce projet.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.